



Convocation

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle du conseil de la Mairie :

le mercredi 16 août 2023 à 21H

Le conseil municipal est ouvert au public dans le respect des règles sanitaires.

Je vous remercie pour votre compréhension, et vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

A Azas, le samedi 12 août 2023

Le Maire,
Laurent LACOURT

ORDRE DU JOUR :

En application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que « *le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente* », Monsieur le Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au mercredi 16 août 2023 à 21 heures. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

Appel,

Désignation d'un secrétaire de séance,

Lecture de l'ordre du jour,

Lecture et approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 29/07/2023 et 12/08/2023,

9-1-2023 Délibération portant création d'un emploi non permanent : accroissement saisonnier d'activité,

9-2-2023 Délibération portant choix des entreprises pour l'achat de matériel cantine,

9-3-2023 Délibération portant choix des entreprises pour l'achat de store pour les fenêtres de l'école,

9-4-2023 Délibération portant actualisation des tarifs cantine et garderie pour la rentrée scolaire de 2023-2024,

Questions diverses